

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
EXTRA-ORDINAIRE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE N° 2011.01  
DU 03 MARS 2011 A 17 H 30**

ETAIENT PRESENTS :

M. HAVRE Hervé, Maire-Adjoint chargé de l'Action Sociale, des Personnes Agées, de la Santé et du Handicap, Vice-Président du CCAS  
Mme GRILLET Corinne, Maire-Adjointe chargée de l'Education Populaire, Administratrice du CCAS  
Mme ROY Nathalie, Conseillère Municipale Déléguée chargée du Handicap, Administratrice du CCAS  
Mmes ANSELME Peggy et CHEMERY Delphine, Conseillère Municipales, Administratrices du CCAS  
Mmes MILLET Edmonde, dite Eddie PASCAL-MILLET, VALETTE Odile, DEBARD Aimée, GIORNI Nelly et COSTA Aurore, Administratrices du CCAS

**Administratifs :**

M. SALAH-SALAH Sofiane, Chef de Cabinet auprès du CCAS  
Mme CHRETIEN Marie-Reine, Assistante à la Direction du CCAS

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

M. FERRARI Christophe, Maire, Président du CCAS  
Mme MOUNIER-TERROT Nadine, Conseillère Municipale, Administratrice du CCAS  
Mme GARNIER Marie-Hélène, Administratrice du CCAS

**Administratifs :**

Mme DENAT Yveline, Chef du Pôle « Solidarité – Vie de la Cité », Directrice du CCAS

**DESTINATAIRES**

- Mmes et MM. les Administrateurs du CCAS

**Diffusion interne par réseau et messagerie :**

- Les Chefs de Pôle
  - Les Chefs de Service du CCAS
  - Mme Yveline DENAT, Chef du Pôle Solidarité et Vie de la Cité - Directrice du CCAS
  - M. Olivier L'HEVEDER, Directeur Général des Services
  - Mme Jacqueline EXCOFFON, Service des Ressources Humaines
  - M. Yanis GEORGES, Webmaster
-

# SOMMAIRE DETAILLE

## **1 – ETUDE ET VOTE DES PROJETS DE DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS P. 4**

- Suppressions et créations de postes au CCAS
- Signature d'une nouvelle convention avec le Conseil Général de l'Isère relative au fonctionnement du Centre de Planification et d'Education Familiale
- Signature d'une convention de tiers payant avec la MAAF

## **2 – QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES P. 13**

- Organisation d'un Conseil d'Administration Extra-Ordinaire

M. Hervé HAVRE, Vice-Président du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), ouvre la séance du Conseil d'Administration à 17 heures 30 et présente les excuses de certains membres absents.

Le quorum est atteint et la séance débute.

M. le Vice-Président procède à la nomination du secrétaire.

Mme Delphine CHERMERY se propose.

Elle est désignée à l'unanimité.

## 1 – ETUDE ET VOTE DES PROJETS DE DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Monsieur le Vice-Président présente aux Administrateurs les projets de délibérations soumis au vote du Conseil d'Administration :

### DELIBERATION N° 1 – (20\_2011)

#### SUPPRESSIONS ET CRÉATIONS DE POSTES AU CCAS

Rapporteur : M. Hervé HAVRE, Vice-Président

Le Vice-Président informe :

Il est nécessaire, pour le bon fonctionnement du service public, de procéder, après avis favorable du Comité Technique Paritaire en date du 10 Février 2011, à la suppression et à la création de certains postes au CCAS.

Il est décidé :

De procéder à la suppression et à la création des postes suivants :

Filières	Catégories	N° postes	Postes supprimés	Postes créés	Catégories
<b>SUPPRESSIONS ET CREATIONS DE POSTES</b>					
Médico-Sociale	B	111	Infirmière de classe normale à 80% à l'EHPAD	Infirmière de classe normale à 100% à l'EHPAD	B
Technique	C	53 et 87	Adjoint Technique 2 <sup>ème</sup> classe à 50% à la direction du CCAS et à l'EHPAD	(transfert à la Ville)	C
Sociale-Educative	C	52	Agent social 2 <sup>ème</sup> classe aux personnes âgées	(transfert à la Ville)	C
<b>CREATIONS DE POSTES</b>					
Médico-Sociale	B	à numéroter	-	Cadre Infirmier à l'EHPAD	B
<b>MODIFICATIONS DES MISSIONS</b>					
Administrative	A	58	Attaché ayant la fonction d'Adjoint au Chef du Pôle Solidarité – Vie de la Cité		A

**Délibération adoptée :**

- à l'unanimité : 10 voix pour

## **DELIBERATION N° 2 – (21\_2011)**

**SIGNATURE D'UNE NOUVELLE CONVENTION AVEC LE CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ISÈRE RELATIVE AU FONCTIONNEMENT DU CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE**

Rapporteur : M. Hervé HAVRE, Vice-Président

Le Vice-Président informe :

La convention qui nous liait au conseil général pour le financement des actions du centre de planification et d'éducation familiale est arrivée à échéance fin 2010.

Le conseil général nous propose une nouvelle convention qui précise les engagements du centre de planification et d'éducation familiale en matière d'actions à mener :

- consultations médicales relatives à la maîtrise de la fécondité
- diffusion d'informations et actions individuelles et collectives de prévention portant sur la sexualité et l'éducation familiale, organisées dans le centre et à l'extérieur.
- Préparation à la vie de couple et à la fonction parentale, entretiens de conseil conjugal et familial
- entretiens préalables à l'interruption volontaire de grossesse(IVG)
- Entretiens relatfs à la régulation des naissances faisant suite à une IVG

Elle précise également :

- Les engagements du CCAS sur la communication institutionnelle où devra figurer le logo du conseil général.
- Les engagements financiers du département qui participe à hauteur de **182 391 €** pour l'année 2010 en versements de deux acomptes, un premier de 90% du montant versé dès la signature de la convention et un deuxième de 10% versé en année n+1, au vu du rapport d'activité et du rapport financier.

Cette convention est proposée pour une durée de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Un avenant financier sera signé chaque année afin de déterminer la participation financière du Département fixée d'après l'estimation d'un volume prévisionnel d'activité du Centre de Planification et d'Éducation Familiale.

### **Il est décidé :**

D'ACCEPTER cette proposition.

D'AUTORISER le Président à signer cette convention triennale ainsi que les avenants financiers annuels s'y référant.

### **Délibération adoptée :**

- à l'unanimité : 10 voix pour
-

M. Hervé HAVRE souligne que les diverses rencontres qui ont eu lieu entre le Conseil Général de l'Isère et les élus ont permis de réaffirmer la raison d'être des Centres de Planification et d'Education Familiale (prise en compte des différentes actions telles que les consultations gynécologiques, les entretiens avec les Conseillères Conjugales, etc...) avec l'aide de différentes communes et l'appui de l'Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale.

Mme Aimée DEBARD demande à avoir le bilan d'activité du CPEF. Sa demande est prise en compte et un exemplaire de celui-ci lui sera envoyé.

Mme Corinne GRILLET souligne les actions qui ont été réalisées en direction des écoles de la ville en lien avec les Infirmières à partir du CM2 et des deux collèges.

Mme Delphine CHERMERY a du mal à admettre que les jeunes filles ne soient pas informées avec tout ce qui est mis en place (flyers, actions d'information dans les écoles et les collèges, informations télévisées, etc...).

Mme Corinne GRILLET lui répond que ce sont surtout les mœurs qui ont changé.

M. Hervé HAVRE approuve et souligne le problème de l'homophobie et des MST.

Mme Aimée DEBARD pense que l'information arrive à « tuer l'information ». Dans le temps, elle estime que les jeunes gens étaient mieux informés notamment par leurs parents.

M. Hervé HAVRE clos ce débat en soulignant que les problèmes de sexualité ne sont pas les mêmes qu'avant.

---

### **DELIBERATION N° 3 – (22\_2011)**

#### **SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE TIERS PAYANT AVEC LA MAAF**

Rapporteur : M. Hervé HAVRE, Vice-Président

Le Vice-Président informe :

Dans tous les Centres de Planification et d'Education Familiale, les actes médicaux et contraceptifs sont gratuits pour le public jusqu'à l'âge de 21 ans ainsi que pour les non assurés sociaux.

Pour les publics âgés de plus de 21 ans et les assurés sociaux, le tiers payant est proposé.

#### **Il est décidé :**

D'autoriser le Président du Centre Communal d'Action Sociale à signer une convention avec la MAAF afin que le public fréquentant le Centre de Planification et d'Education Familiale de la ville de Pont-de-Claix puisse bénéficier du tiers payant avec cette mutuelle.

**Délibération adoptée :**

- à l'unanimité : 10 voix pour

---

## **2 – QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

---

M. Hervé HAVRE remet aux administrateurs un tract concernant la dépendance qui a été édité en vue d'expliquer au grand public ce qui se prépare...  
A l'heure actuelle 1 200 000 personnes âgées bénéficient de l'APA et 100 000 de la prestation de compensation du Handicap.  
Qu'en adviendra-t-il à l'avenir ?....

Mme Nathalie ROY remet à chaque administrateur un « flyer » concernant la journée de la femme du 8 mars prochain dont le thème cette année sera consacré au handicap.  
A cette occasion 3 séances d'atelier danse animées par la chorégraphe Colette PRIOU se sont déroulées au Centre Social Irène Joliot Curie les 5 – 19 et 26 Février dernier.  
Le Mardi 8 Mars, aura lieu à l'Amphithéâtre à 20h un spectacle créé par l'atelier danse ainsi qu'un spectacle de Colette PRIOU « A fleur de Peau ».

Mme Nelly GIORNI informe les administrateurs qu'une vente de collection de sacs organisée par les ateliers Marianne aura lieu le 9 avril prochain à partir de 10 heures.

---

**PROCHAINE REUNION LE JEUDI 31 MARS 2011 A 18 HEURES**

**EN SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE**